



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

À la séance régulière du conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue au lieu ordinaire des sessions ce quatrième jour du mois de décembre de l'an deux mil dix-neuf à dix neuf heures, sont présents: Alfred Larocque, Laurette Grenier, Gérard Litalien, Linda Roussy, Diane Aubut et Nancy Huard.

tous conseillers (ères), formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Genade Grenier.

La directrice générale est aussi présente

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N° 2019-137

Proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que l'ordre du jour suivant soit accepté, tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2019 et suivi
4. Approbation des comptes
5. Demandes de dons
6. Lecture de la correspondance
7. Résolution et adoption du calendrier des séances ordinaires 2020
8. Dossier des élus
9. Dépôt des taxes en retard
10. Avis de motion du règlement 256 (budget 2020)
11. Résolution surplus accumulé
12. Annuler la résolution 2019-132
13. Résolution TECQ
14. Résolution Windows
15. Résolution contrat pelletage
16. Voirie
17. Période de questions
18. Clôture de la séance

PROCÈS-VERBAL RÉSOLUTION N° 2019-138

Proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers (ère) que le procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2019, soit adopté, tel que lu.

COMPTES RÉSOLUTION N° 2019-139

Proposé par la conseillère Diane Aubut et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que les comptes, certificat numéro 12-2019 au montant de 72 624.91\$ et certificat numéro 12A-2019 au montant de 6 564.82.\$, soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Que les factures suivantes soient ajoutées au certificat 12-2019 soit PCM solutions d'Affaires au montant de 6.19\$ et Groupe Bouffard au montant de 243.93\$.



N° de résolution
ou annotation

DEMANDE DE DONS

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

ENTENTE RENOUELLÉE AVEC LA CROIX-ROUGE RÉSOLUTION NO 2019-140

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente avec la Croix-Rouge canadienne (division du Québec) pour les services aux sinistrés au coût de 170.00\$ et nous autorisons la directrice générale et le maire Genade Grenier à signer pour et au nom de la Municipalité;

Que la directrice générale est autorisée à émettre ce chèque.

RENOUVELLEMENT ASSURANCE RÉSOLUTION NO 2019-141

Il est préposé par le conseiller Alfred Larocque et résolu à l'unanimité que le conseil renouvelle le contrat d'assurance municipal avec la MMQ.

PARTICIPATION AU TRANSPORT ADAPTÉ RÉSOLUTION 2019-142

ATTENDU QUE les municipalités ont la responsabilité d'offrir un service de transport adapté sur leur territoire, destiné aux personnes handicapées;

ATTENDU QUE depuis 2001, la MRC de Bonaventure est l'organisme mandataire auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec (MTMDET), pour représenter les municipalités de la Baie-des-Chaleurs, pour le transport adapté (Réf. Résolution 2001-02-35-MRC de Bonaventure);

ATTENDU QUE depuis le mois de septembre 2016, la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est l'organisme délégué pour l'organisation et la coordination du service de transport adapté sur le territoire de la MRC de Bonaventure et une partie de la MRC d'Avignon (Maria-Matapédia) (Réf. Résolution 2016-06-114-MRC de Bonaventure);

ATTENDU QUE le MTMDET, via son Programme de subvention au transport adapté s'engage à contribuer au financement des services de transport adapté à la hauteur de 75%;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions légales, les municipalités qui adhèrent à ce service doivent reconfirmer leur participation, par voie de résolution, annuellement;

Il est par Laurette Grenier, et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Godefroi, confirme qu'elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTMDET dans le dossier du transport adapté dans la Baie-des-Chaleurs;

QUE la municipalité de Saint-Godefroi, confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2020 par une contribution de 746\$.



N° de résolution
ou annotation

BELL DEMANDE DE COORDONNÉES
RÉSOLUTION NO 2019-143

Il est proposé par le conseiller Gérard Litalien et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice générale Céline Roussy à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Godefroi la nouvelle entente de service avec le 9-1-1.

FEUILLET PAROISSIAL
RÉSOLUTION NO 2019-144

Il est proposé par la conseillère Diane Aubut et résolu à l'unanimité que le conseil commande le Feuilleton paroissial pour l'année 2020 au coût de 65\$ dollars.

La directrice est autorisée à émettre ce chèque.

CALENDRIER SÉANCES 2020
RÉSOLUTION NO 2019-145

« CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipale du Québec (ou 319 de la loi les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Huard, appuyé par la conseillère Diane Aubut et résolu unanimement

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020 qui se tiendront le mardi et qui débuteront à 19 h :

- | | |
|---------------|--------------|
| - 14 janvier | - 4 février |
| - 3 mars | - 7 avril |
| - 5 mai | - 2 juin |
| - 7 juillet | - 4 août |
| - 8 septembre | - 6 octobre |
| - 3 novembre | - 1 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité. »

LA DIRECTRICE DÉPOSE LA LISTE DES TAXES EN RETARD

TAXE EN RETARD
RÉSOLUTION NO 2019-146

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil approuve la liste des immeubles qui pourraient être envoyés en vente le 16 janvier 2020 pour défaut de paiement de taxes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 256
RÉSOLUTION NO 2019-147

Je, soussigné, Diane Aubut, conseillère, donne avis qu'à la séance extraordinaire du 18 décembre à 18h30 le conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi, adoptera le règlement numéro 256 ayant pour objet d'établir le budget 2020, fixer le taux de la taxes foncière, les intérêts et



N° de résolution
ou annotation

prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain .

WINDOWS 10
RÉSOLUTION NO 2019-151

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard, appuyé par le conseiller Gérard Litalien que le conseil autorise la directrice a acheté le programme Window 10.

CONTRAT PELLETAGÉ
RÉSOLUTION NO 2019-152

Il est proposé par la conseillère Linda Roussy et résolu à l'unanimité que le conseil engage Adrien Angleharth pour débayer les portes et trottoirs du bureau municipal et la salle Eugène Angleharth.

VOIRIE

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Nancy Huard que la séance soit levée à 19h35.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Céline Roussy
Céline Roussy,
Directrice générale

Genade Grenier
Genade Grenier,
Maire